

cale des œuvres de saint Thomas d'Aquin. Le saint Père a manifesté la joie qu'il éprouvait de voir s'avancer ce travail, dont il a eu l'initiative, et il a déclaré combien il s'applaudissait d'en avoir confié l'exécution au maître général des dominicains.

PARIS. *La Vierge décorée.*—On peut voir depuis quelque temps suspendu au cou de la statue de la Vierge, à Notre Dame des Victoires, un large collier étincelant d'or et de pierreries. Ce collier est tout simplement la grand' croix du souverain ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, décoration très rare, qui n'est jamais accordée qu'à des princes et à des personnes illustres, et que S. S. Léon XIII a récemment conférée à S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster. Or, le vénérable primat a eu la délicate pensée d'offrir à N. D. des Victoires les insignes de cette décoration dont il n'a même pas voulu—dans un sentiment d'humilité et de piété qui l'honore grandement—se revêtir une seule fois avant d'en faire don à la Vierge du célèbre sanctuaire.

MACKAY ET JEANNE D'ARC.—On lit dans un journal de la région de Meurthe et Moselle : Par l'entremise d'amis communs habitant l'Amérique, un de nos concitoyens vient de recevoir, dit-on, de M. John Mackay, le milliardaire de New-York, une somme importante destinée à l'acquisition d'une statue en pied de Jeanne d'Arc. Cette statue, œuvre d'un artiste lorrain, sera probablement érigée sur la place principale de Saint-Nicolas du Port, où Jeanne vint, en 1429, implorer le pardon de la Lorraine.

